

## **Entrée dans la vie professionnelle**

Responsable : Lionel GORONFLOT

Cours sur 2 jours, deux fois par an

Vous terminez votre DES, vous avez soutenu votre thèse ou pas, vous faites ou vous allez faire des remplacements, vous avez un projet professionnel d'installation. Vous souhaitez en connaître les modalités pratiques et administratives : cet enseignement vous est destiné.

A l'issue du cours :

- Vous connaîtrez les démarches pour le remplacement, la collaboration ou l'assistantat (contrats types, fiches mémo, réseaux)
- Vous connaîtrez vos affiliations sociales professionnelles obligatoires (URSSAF, CPAM, CARMF) et facultatives (prévoyance et assurances).
- Vous connaîtrez les modalités d'une comptabilité bien tenue (personnelle, AGA, cabinet comptable) et comprendre la fiscalité pour rédiger votre déclaration 2035.
- vous connaîtrez les possibilités d'exercices ambulatoires et les aides ARS et CPAM en fonction de votre projet d'installation, ainsi que le fonctionnement d'un cabinet libéral.